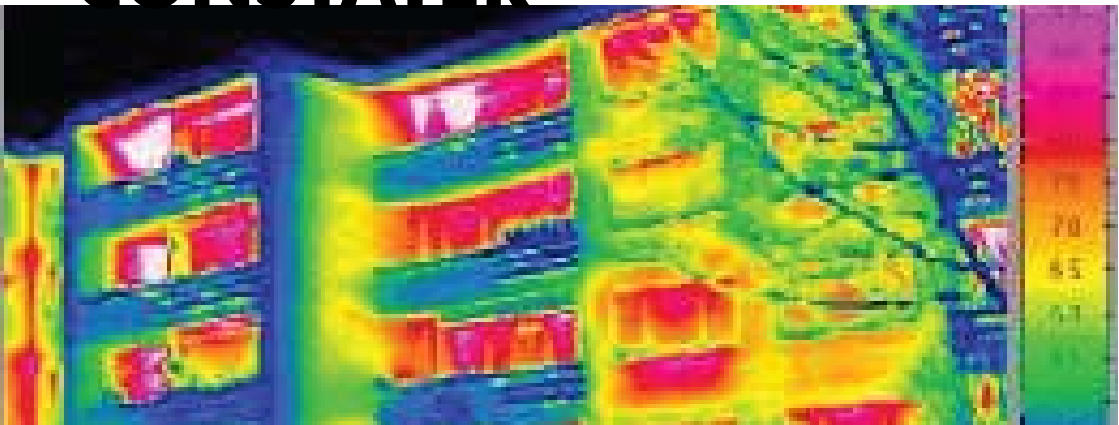


**La thermographie  
de votre immeuble,**  
constater pour agir

# CONSTATER



## **Observer, visualiser, constater**

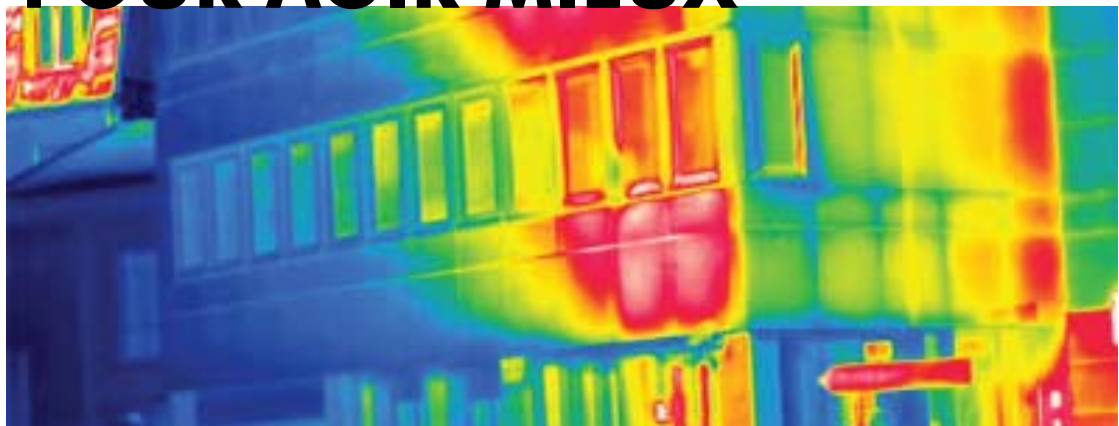
Les prises de vue réalisées à l'aide d'une caméra infrarouge montrent la réalité de la situation. A partir d'une caméra thermique, qui capte un rayonnement infrarouge et le transcrit en base de couleurs et d'un logiciel d'exploitation, les déperditions thermiques du bâtiment peuvent être clairement localisées.

Pour réduire efficacement les consommations énergétiques d'un bâtiment, il est essentiel d'identifier ses sources de déperditions.

## **Thermographie et lumière infrarouge**

La caméra thermique est un instrument de mesure qui permet de "voir" et de "mesurer" l'énergie thermique émise par un bâtiment. Plus la température émise est élevée, plus la radiation infrarouge est importante. La caméra va permettre d'identifier les transferts de température à travers chaque élément d'un bâtiment, au moyen d'un code couleur.

# POUR AGIR MIEUX



## Agir et prévenir

La thermographie permet d'anticiper et de compléter un diagnostic énergétique. Elle a pour fonction de permettre la visualisation des déperditions et de situer leur origine.

Le technicien Exétude effectue une prestation en trois étapes :

- *Réalisation d'un relevé exhaustif de toutes les façades d'un immeuble ainsi que les terrasses et toitures*

Le technicien utilise une caméra thermique professionnelle dont la sensibilité est inférieure au tiers de degré centigrade.

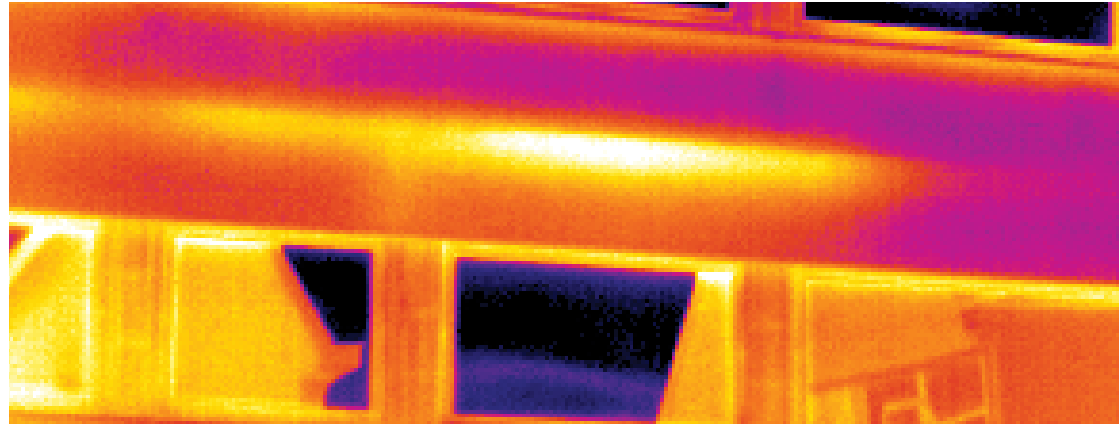
- *Sortie des photos thermiques en plan large*  
L'ensemble des photos thermiques en plan large ou zoomées sur les zones sensibles est ensuite analysé par un logiciel qui étudie l'origine des déperditions et les quantifie.

- *Conception d'un rapport*

Ce relevé et l'analyse font l'objet d'un rapport détaillé facilement compréhensible remis au maître d'ouvrage. Il permet d'orienter la copropriété sur les travaux prioritaires à envisager et sur les effets concrets de leur réalisation.



# EXXETUDE, UN CABINET À L'OEUVRE



Exxetude, bureau d'études spécialiste en bâtiment, propose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 un audit thermographique spécialement adapté aux copropriétés.

Les dispositions du Grenelle de l'environnement concernent tous les propriétaires et les professionnels de la gestion avec l'objectif d'améliorer la performance énergétique pour valoriser leur bien et mieux préserver l'environnement.

**Il vous faut donc agir vite et mieux sur l'enveloppe de votre bâtiment.**

## Contact

Exxetude  
Virginie Bancel  
664 Avenue Roger Salengro  
92 370 CHAVILLE  
Tel : 01 41 22 18 18  
Fax : 01 41 22 18 19  
Email : [virginie.bancel@exxeco.fr](mailto:virginie.bancel@exxeco.fr)